Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Prois mois. . 13.50. Six mois. . . 26. Un an . . . 50.>> Nord, Pas de Caluis, Somme, Aisne, 15 fc.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. - Tout abonnement contin jusqu'à réception d'avis contraire.

ROUBAIX, 14 DECEMBRE, 1879

DÉPECHES DE LA NUIT

COMMISSION BOYSSET

Voici quelle a cie la discussion qui a cu licu dans les bureaux à propos de la nomi-nation de la commission Boysset. M. Floquef admet en principe la proposi-tion de M. Boysset, mais il trouve le délai de trois ans trop insuffisant pour réorga-niser la magistralure.

de trois ans trop insuffisant pour réorganiar la magistrature.

M. Floquet indique comme devant être
la base de la réorganisation, l'élection de
la magistrature par les collèges électoraux
particuliers et l'extension de la juridiction
du jury en matière civile.

Dans le 9e bureau, M. de Marcère soutient
la principe de l'inamovibilité comme étant
la garantie de l'ordre social et politique et
une garantie aussi pour le justiciable.

M. Peulevcy reconnaît les mérites des
magistrats français, mais il veut que la
magistrature soit d'accord avec le principe
du gouvernement.

COMMISSION DU BUDGET.

Paris, 13 décembre, 8 h. s.

La commission du budget a examiné les modifications apportées par le Sénat aux projets de budget.

La commission ne prendra pas de décision avant lundi.

Il est probable qu'elle n'acceptera pas les modifications relatives au traitement des évêques.

les modificati des évèques-COMMISSION DES TARIFS DE DOUANE.

Paris, 13 décembre 9 heures soir. La Commission des tarifs de douace s'est réunie à une heure sous, la présidence de

M Malèxieux.

Elle a statué sur le rapport de M. Garrigat.

Les substances, animales propres à la médecine ou à la parfumerie, comprenant les éponges. — Cette catégorie a été taxée par le gouvernement à 50 francs les 100

kilogs.

Le rapporteur a proposé et la commission a accepté la classification suivante : éponges brutes, 33 frs; éponges préparées 65 frs.

2. Matières dures à tailler. — Le rapporteur a proposé et la commission a accepté l'exemption totale sauf 0 fr. 75 par kilog sur l'ivoire et l'écaille.

3. Denrées coloniales de censommation.— Cacao, poivre, the, tabacs, cannelle, — Les droits proposés par le gouvernemen' ont été adoptes, sauf sur le chocolat dont le droit est porté de 104 à 135 frs. Le beurre de cacao est réduit de 416 frs. à 135 frs. les 100 kilos.

Demain dimanche, la commission tiendra séance pour statuer sur les divers projets de M. Meline.

DERNIÈRE HEURE

UNE NOMINATION

Paris, 14 décembre.
M. Dozon, ancien préfet des Ardennes et de l'Hérault, est nommé gouverneur de la Nouvelle-Calédonie.
MESSAGE PRÉSIDENTIEL

La Paix annouce, ce matin, qu'à l'ouver-ture de la prochaine session, le Président de la République adressera un message aux

Le Journal officiel publie la liste des membres du comité consultat f institué par le gouvernement pour la répartition du fondade secours voté tuer par les Chambres. Sur les quinze noms que comprend cette liste, nous ne trouvens pas celui d'un seul

liste, nous ne trouvens pas ceius d'un seur sénateur ou député de la minerité.

Pas un seul ! C'est incroyable, mais c'est comme cela. En réponse aux observations de la droite, le ministre disait bier que la distribution du fonds de secours serait faite, sous sa responsabilité, par les agents du pouvoir. Qui eut néanmoins supposé qu'il entendait exclure tout contrôle, et que nul membra de l'apposition variementaire ne membre de l'opposition parlementaire ne serait admis à donner-son avissur l'emploi de ces cinq millions emprantés au budget pour une œuvre de « bienfaisance publi-

Un pareil fait est sans exemple, et il ca-ctérise mieux, que tout autre : le régime ractérise mieux. que tout autre : le régime qui oppresse et exploite le pays. En de semblahies conditions, nons som-mes fondés à ne voir dans cette œuvre préa a so at atudinact of Abanah TTY ACT's

Feuilleton du Journal de Roubaix abandonner, nous aussi, les promenades de representations nous eumes un public nom-

Un matin nous nous mimes en route, et nous ne tardâmes pas à perdre de vue les tours de Gaston Phœbus et de Montauset. -- 19 --

PREMIÈRE PARTIE

DEVANT LA JUSTICE

eumes un public d'enfants qui ne se fatigua point de notre répertoire et ne nous cria jamais : « C'est donc toujours la même

enfants anglais : de gros garçons avec des chairs roses et de jelies petites filles avec des grands yeux doux, presque aussi beaux que ceux de Doice. Ce fut alors que J'appris à connaître les Albert, les Huntley et autres pâtisseries sèches, dont avant de sortir ils avaient soin de bourrer leurs poches, pour les distribuer ensuite généreusement entre Joli-Cœur, les chiens et moi.

Quand le printemps s'annonça par de chaudes journées, notre public commença à devenir moins nombreux, et; après la représentation, plus d'une fois des enfants vinrent donner des poignées de main à Joli-Cœur et à Cap. C'étaient leurs adieux qu'ils faisaient; le lendemain nous ne deions plus les revoir.

Bientôt nous nous trouvâmes seuls sur les places publiques, et il fallut songer à

MONITEUR POLITIQUE. INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

tendue de bienfaisance publique qu'une entreprise de corruption politique, Que le ministère et ses officieux protestent tant qu'ils voudront. Tel est le jugement que vont porter tous les esprits indépendants, toutes les âmes qui ont quelque souci de la dignité de la France.

Neus faisons ici « une œuvre de gouvernement», a dit encere M Lepère. On ne le voit que trop. Vous faites une œuvre digne de votre gouvernement digne d'un gouvernement qui a besoin de soustraire ses actes au contrôle, et qui dégrade la Charité ellemème jusqu'a en faire sa complice.

LES JÉSUITES ET LEURS ÉLÈVES

A propes d'un livre de M. Jean Wallon — que l'on est prié de ne pas confondre avec l'honorable sénateur — livre intitulé: Un collège de Jésuites, nous lisons dans la Gazette de France:

M. Jean Wallon ose écrire:

« L'enseignement des jésuites comprime et rend égoiste. Il en résulte à la longue un abaissement des âmes, une diminution des forces sociales. dont nous avons ressentiles effets en 1870.

« S'emparer de l'armée fut de tout temps

les effets en 1870.

« S'emparer de l'armée fut de tout temps
l'idéal de la Compagnie de Jésus. Si elle y
parvenait, l'agonie de la France commen-

parvenatt, tagone de la France Commen-cerait. »

M. Wallon oublie qu'au moment où la France agonisait en 1870, les élèves des jé-suites, zouaves de Charette et volontaires de Cathelineau, tenaient tôte aux Prussiens, à Patay, à Orléans, au Mans, à Auvours, partout enfin où il y avait du sang à répandre pour la patrie.
On ne disait pas qu'il fallait en finir avec

On ne disait pas qu'il fallait en finir avec les « papistes » et les « pontificaux, » quand la vaillance, la discipline de ces legions catholiques arrachait à M. Gambetta, aux généraux republicains, au ministre de la guerre ces remerciments et ces éloges :

« Français!

« Songeons à nos pères, qui nous ont légué une France compacte et indivisible; ne trahissons pas notre histoire; n'aliénons pas notre domaine traditionnel aux mains des barbares.

« Qui donc signerait ?

« Ce n'est pas vous, légitimistes qui vous battez si vaillamment sous le drapeau de la République pour défendre le sol du vieux royaume de France.

« GAMBETTA.»

** Vous avez été un exemple aussi bien qu'une force. > — Jaurès.

** Jamais troupes plus braves ne portèrent plus haut, dans ses malheurs, le drapeau de la France, et c'est une justice qu'aime à leur rendre celui qui les a vus à l'œuvre, et qui regardera comme un éternel bonneur d'avoir commandé à de pareils hommes. » — GOUGEARD.

** LES volontaires de l'Ouest se sont montrés héroiques. — CHAUZY.

** Officiers, sous-officiers, soldats des volontaires de l'Ouest.

** Au moment où la France a été envahie et accablée sous le poids des malheurs, votts n'avez pas hésité à venir lui offirivotre bras, votre cœur et le meilleur de votre saug.

votre bras, votre ceur et le memeur de votre sang.

> Partout où votre belle légion a com-battu, et principalement à Cercottes, à Brou, à Patay et au Mans, elle s'est distinguée au premier rang par son courage, son dévoue-nent et son élan devant l'ennemi, aussi bien que par sa discipline et son excellent

» Vous avez montré un noble exemple qui vous fait houneur, ainsi qu'au vaillant vaillant général Charette, votre comman-dant et votre guide. L'armée vous en remercie par ma voix.

La legion des volontaires de l'Ouest va etre licenciée, mais je me sépare de vous avec la profonde conviction que la France pourra toujours compter sur votre valeur pourra toujours compter sur votre valeur et sur votre dévoûment contre les ennemis du dehors et contre ceux du dedans. » Le ministre de la guerre, » Général DE CISSEY. »

SÉNAT

Service télégraphique particulier Séance du 13 décembre 1879. Présidence de M. de LADMIRAULT

La séance s'ouvre à quaire heures. M. Wallon développe une question au ministre de l'instruction publique sur la laicisation des écoles congréganistes de la

Neus avions repris notre vie errante, à

Pendant longtemps, je ne sais combien de jours, combien de semaines, nous alla-

mes devant nous, suivant des vallées, es-

caladant des collines, laissant toujours à notre droite les cimes bleuâtres des Pyré-

aventure, par les grands chemins.

Il dit que d'après les paroles prononcees par M. Hèrold qu'il reste trop d'écoles de filles ou de garçons, il en résulte que le préfet de la Seine ne protestant pas contre les injures adressées aux congreganistes les

approuve.

M. Hérold répond que le vœu du Conseil général de la Seine sera réalisé avant le 1er octobre.

M. Wallon réplique. Il dit qu'il espère que le ministre blâme la fermeture des écoles, sans motifs. M. DE FREYCINET, ministre des travaux g'athles, dépose un projet de chemir, de fer, trans-saharien.

trans-saharien.

M. COCHERY, ministre des postes et télégraphes depose un projet de reconstruction de l'Hôtel des postes.

M. JULES FERRY, ministre de l'instruction publique, déclare que "les actes du préfet de la Seine sont conformes à la circulaire ministérielle que M. Wallon approuvait. Il dit ne pas comprendre la question.

L'incident est clos

L'incident est clos.

BUREAUX : BUE REUVE. 17

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier) Séance du 13 décembre 1879 PRÉSIDENCE DE M. GAMBETTA

Avant la séance

Les bureaux sont réunis. Les députés sont nombreux. Le principal intérêt des bureaux repose

sont nombreux.

Le principal intérêt des bureaux reposes ur la nomination de la commission désignée pour examiner l'importante proposition de M. Boysset, relative à la suspension de l'inamovibilite de la magistrature.

Le Conseil des ministres, dans sa reunion de comatin, s'est occupé de cette question au point de vue des déclarations qu'il y aura lieu de faire. Quatre ministres en effet, sont membres de la Chambre des deputes : MM. Ferry, Tirard, Lepère et Cochery, et tous les quatre dolvent so rendre dans les bureaux respectifs où i; seront inévitablement interrogés sur s' intentions du gouvernement en ce qui concerne la magistrature.

Dans les couloirs, le brit a courn que le gouvernement déclarera qu'il a l'intention de présenter à bref dèla un projet de loi sur la réforme judiciaire; mais que la retraite de M. Le Royer suspend momentanément le dépôt de ce projet, qui doit évidemment dependre des i dées du nouveau ministre de la justice à nommer. Le gouvernement, toutefois, accepter qu'il soit touché dans une certaine mesure à l'inamoubilité.

Commission Boysset

Commission Boysset Veici la composition de

Voici la composition de la commission Boysset:

Le 1st bureau a nommé M. Maunoury, favorable au projet; le 2st M. Lecherbonnier, favorable; le 3st M. Waldech Rousseau; favorable; le 4st M. Minard, oppose; le 3st M. Noirot, favorable; le 7st M. Joysset; le 3st M. Noirot, favorable; le 1st M. Poulevez, favorable; le 1st M. Franck-Chauveau, oppose; le 3st M. Peulevez, favorable; le 1st M. Franck-Chauveau, oppose; le 3st M. Peulevez, favorable; le 1st M. Franck-Chauveau, oppose; le 3st M. Peulevez, favorable; le 1st M. Franck-Chauveau, oppose; le 3st M. Peulevez, favorable; le 1st M. Franck-Chauveau, oppose; le 3st M. Peulevez, favorable; le 1st M. Franck-Chauveau, oppose; le 3st M. Peulevez, favorable; le 1st M. Franck-Chauveau, oppose; le 3st M. Noirot, favorable; le 1st M. Franck-Chauveau, oppose; le 3st M. Noirot, favorable; le 1st M. Franck-Chauveau, oppose; le 3st M. Noirot, favorable; le 1st M. Franck-Chauveau, oppose; le 3st M. Noirot, favorable; le 3st M. Noirot, favorable; le 1st M. Franck-Chauveau, oppose; le 3st M. Noirot, favorable; le 1st M. Franck-Chauveau, oppose; le 3st M. Noirot, favorable; le 1st M. Noirot, favorable; le 3st M. Noirot, favorab

mie
M. Paul Bert dépose son rapport sur la
suppression de la lettre d'obedience.
Une question ajournée
M. Labadie réplique que la question qui
devai. être adressée à propos du discours
prononcé par M. Grigaud, est d'accord avec
le ministre, renvoyée à la seance de mardi
prochain. Proposition Le Provost

Proposition Le Frovost
M. LE Provost De Launay renouvelle sa
proposition, tendant à ouvrir : 1º au ministre de la marine et des colonies ; 2º au ministre de l'agriculture et du commerce, un crédit de 500,000 fr. sur l'exercice 1879 pour venir en aide aux marins qui ont été victimes des tempètes des premiers jours de

décembre 1879. M. Jauréguiserry, ministre de la marine accepte.

M. Tirard demande le renvoi de cette
proposition à la commission du budget.
Le renvoi, mis au voix, est décidé.

Une question

M. GATINEAU demande au ministre des Travaux publics quelles mesures ont été prises pour eviter l'encombrement des chemins de fer et approvisionner Paris.

M. DE PREVCINET répond que toutes les mesures ont eté prises

M. DE PREVINET répond que toutes les mesures ont été prises.

L'Hôtel des Postes

La Chambre passe ensuite à la discussion da projet de loi relatif à la reconstruction de l'10 el des Postes.

M. Haentjens combat ce projet.

M. COCHERY, ministre des Postes et Télégraph, reponde M. Haentjens.

K de que dequis que la réforme postable a en leu, les recettes ont augmenté de 34 9/9 pour les lettres et de 120 0/9 pour les imprinés.

Les communications télégraphiques ont

Les communications télégraphiques ont Les communications telégraphiques ont aussi augmenté dans une notable proportion: 90 0/0.

M. HAUSSMANN déclore qu'il votera des deux mains le projet du gouvernement.
Le projet est adopté par 471 voix contre 2.

tré 2.

Vient ensuite la discussion du projet de loi ayant pour objet d'affecter une somme de 600,000 fr. aux explorations et études relatives à la mise en communication, par voie ferrée, de l'Algérie avec l'intérieur du Sandan

Soudan. Le projet est adopté. M. Baudry-d'Asson La Chambre décide à l'unanimité la sus-casion des poursuites contre M. Baudry-

Surtaxe des Octrois de Roubaix Surtaxe des Octrois de Roubaix
A l'occasion de la discussion du projet de
loi ayant pour objet l'établissement d'une
surtaxe sur les vins à l'octroi de Roubaix,
M. de Bouville présente une observation
contre les abusades surtaxes.

Après une réponse de M. Bernier, rapporteur, et une réplique de M. de Bouville,
M. Léon Say, ministre des Finances di
que le Gouvernement intervient pour rendre les surtaxes le moins onéreuses possibie.

ie. Le projet d'établissement d'une surtaxe ur les vins à l'octroi de Roubaix est

adopté. La Chambre aborde la discussion du projet de loi portant ouverture au ministère des finances, sur l'exercice 1879, d'un cré dit supplémentaire de 64,700,000 francs pour imputer sur les ressources ordinaires du budget le remboursement du soide des empruots faits à la Banque de France. La commission du budget a repoussé le

The commission of the projet.

M. Léon Say ministre des finances explique qu'il y eut un malentendu entre lui et la commission.

Il fournit des explications sur les agissements de la Commune envers la Banque.

M. Léon Say termine en disant qu'il esparague la Chambra dedommagera la bandue.

Wilson combat le projet.

M. Wilson combat le projet.

It allegue que la banque par la réduction
des droits de l'imbre réalise déjà une économe annuelle de 1500,000 francs.
Il poursuit en invoquant le texte d'un
arrêt du Conseil d'Etat.

M. Léon say réplique.
Il dit que l'honneur de l'Etat est engagé
et exprime la confiance que la Chambre
yotera le projet.

et exprime la confiance que la Chambre votera le projet.

M. WILSON répond que la Banque en aidant la France à se relever a trouvé des bénéfices dans ces opérations.

La dicussion est close.

Le projet mis aux veix est rejeté.

M. Wilson presente le rapport de la commission du budget concluant à l'ouverture d'un credit de 300,000 fr. et de 200,000 fr. au ministre de la marine pour secours aux marins.

Le projet est adopté.

La séance est levée. La prochaine séance aura lieu lundi à 2 h. 1/2.

REVUE DE LA PRESSE QUINZAINE POLITIQUE Le Parlement est à Paris. On sait qu'il ne

lei manquat que l'honneur d'y sièger, pour parfaire la félicité et parachever la gloire de la République. Et M. Gambetta, dans la harangue à la fois banale et incorrecte qu'il a prononcée du haut de ce fau-teuil autour duquel il vit et fit monter l'invasion du 4 septembre, nous a donné l'assurance que le gouvernement de la Ré-publique, ainsi « piacé au seul point du territoire d'où on gouverne avec autorité»,

vaquerait desormais librement et facile ment à tous ses bienfaits naturels.

vaquerait desormais librement et facilement à tous ses bienfaits natureis.

Nous n'avons plus besoin que d'attendre patiemment. Les auspices sont favorables, paral-il. Au seuil du palais Bourbon et aux portes du Sénat, tout était paisible : à peine quelques centaines de curieux flanaient-lis devant ces deux sanctuaires de nos lois républicaines, si seuvent violés jadis par les républicaines. Tant de calme a rassuré ou réjoui tous les amis de la république; il y a même des provinces où l'on s'est félicité de la paix qui avait régné, le 27 novembre, aux abords de la Chambre, comme on respire après un cauchemar. Il est toutefois certain que la police de M. Andrieux véli-lait et que les agitateurs de l'avenir avaient, par leurs gazettes, invité leurs bandes à ne pas tenter la moindre démonstration, à rester sages pour le moment et à demeurer dans les faubourgs. Il est vrai encore que c'était la première journée et que, pour embraser Paris lui-même, il faut quelque tempset un certain état du ciel à la flamme révolutionnaire. Ceux donc qui, charmés de n'apercevor les signes d'aucune émeute autour du Parlement, se sont hâtés, dès cette première journée, de vanter l'inno-cence de ce séjour, se sont cententés, ce semble, avec une volonté un peu naive et un peu prompte. Mais, hélas! pour la prospertié de la république, ce n'est pas tout que la tranquillité de la rue aux environs du Parlement, autre chose que le trouble d'un gouvernement impuissant et l'agitation d'une majorité implacable.

Or, tel est, depuis huit jours, l'aspect intérieur de la Chambre: devant ses grilles,

autre chose que le trouble d'un gouvernement impuissant et l'agitation d'une majorité implacable.

Or, tel est, depuis huit jours, l'aspect inférieur de la Chambre : devant ses grilles, ni multitude ni bruit; sur ses bancs, la confusion et le désarroi. M (iambetta, saluant l'ère de lumière sereine et de travail fructueux qui lui semblait poindre au palais Bourbon, n'avait pas fini son dithyrambe, et le public était encore en train de répéter ce mot caractéristique du discours solennel de M. Gambetta : « Il faut aboutir »; déjà coumençait dans la Chambre une série de menées, d'intrigues, d'essais, de luttes, d'accommodements, qui est, certes, le plus pitoyable début par lequel cette Chambre pût inaugurer sa vie à Paris. Que, dès son entrée dans sa capitale, la République étalât sur cette scène tant de misères et de vices, l'alurissement d'un ministère si faible et inepte, le tumulte d'une majorité si incohérente et stérile, ses pires ememis n'auraient pu l'espèrer. E longinque reverentia : Versailles enveloppait et cachait mieux dans sa grandeur solitaire ces choses et les hommes de la République; ils ont voulu s'expo er à la vive et pénètrante clarté de Paris; nous les plaignons; ils ne pouvaient lui montrer, dès leur apparition, une plus grande pauvreté!...

Une modeste prose suffirait mal à l'historien qui voudrait raconter dignement l'épisode parlementaire dont nus ministres et les quaire partis de la gauche ont été les heros, le 2 décembre et le 4, dans la Chambre nouvelle : il faudrait un chant homérique, un poème comme le Combat des rats et des granoutilles; il faudrait du moins legénie narquois du fabuliste qui célébra, dans une guerre presque pareille, Artapax, Oui. tout couverts de poussière,

Arlapax,

Psicarpax, Meridarpax,

Qui, tout couverts de poussière,

Soutinrent assez longtemps
Les efforts des combattanis...

A volonte on peut appeler de ces noms
fameux d'Artapax, Psicarpax, Meridarpax,

soit les ministres, M. Waddington, M. Jules
Ferry ou M. Lepère, soit les fiers tribuns
qui, « la tête empanachée, » leur ont donné
l'assaut de leur éloquence; c'est la même
gloire.

gloire.

Par malheur, le prix de la bataille, dans cette mèlee où tout est si petit, a quelque valeur : c'est le gouvernement de la république ; et la proie est grande : c'est la France. Mais, en vérité, quoi de plus mesquin que cette lutte, et de plus burlesque que cette histoire? Et vit-on jamais dans un Parlement rien de plus obscur, rien de plus honteusement triste et bizarre ? Tout se trame dans le secret. S'il y a quelque chose de sérieux dans les coups qu'on médite, dans les pourpariers qu'on a.c'est la comédans les pourpariers qu'on a.c'est la comédite. de sérieux dans les coups qu'on médite, dans les pourparlers qu'on a,c'est la comédie qu'on réserve au public; s'il y a quelque chose de sincère dans les sentiments qu'on exhale en cachette, c'est l'hypocrisie qu'on garde pour la lumière, pour la discussion. Tout est contradiction ou pusillanimité. On ne fait pas ce qu'on annonce, on assure ce qu'on ne veut pas faire; on pousse et aussi on reALFRED REBOUX

cule ; on brave et on cede ; on n

cule; on brave et on cede; on ne se accide ni à gouverner ni à se laisser gouverner; on ne sait pas vivre ni mourir. Tout est bassesse dans la dispute: Pas un principe qui préside au conteste; il n'ya la que des rancunes qui aboient pour qu'on les assouvisse, ou des convoitises qui grincent des dents pour qu'on les repaisse, dans telle ou telle circonscription électorale, dans tel ou tel domaine de l'Etat; il n e s'agit que de places à prendre ou à reprendre; la république, c'est la vengeance, c'est la curée!

Tout est médiocrité ou nullité, dans les discours. M. Waddington balbutis, înonce à la tribune; M. Jules Ferry est à peine un déclamateur vulgaire; M. Lepère est trivial; pas un moble accent, pas un mot élevé sur leurs lèvres; rien, dans ce talent orateire qui jadis illustrait, dans leur chute, les ministres de la monarchie, et qui, hier encore, parmi les ministres du 16 mai, honorait tant M. le duc de Broglie; ceux mômes qui votent pour eux, par complaisance ou par pitie, n'osent pas les applaudir, tant chacun juge impossible de faire à son goût la violence qu'il fait à sa conscience lE ti faut parler des moyens que ces ministres, si peu fermes, si peu habiles, emploient pour obtenir de la majorité la grâce de conserver leurs portefeuilles? Ils semblent s'être partagé les promesses obséquieuses, les prières rampantes. M. Waddington offre, pour un temps prochain, sans doute pour la fin de l'année, un maréchal Canrobert, M. Lepère celle d'un lieutenant de sapeurs-pompiers!.... Le ridicule couvre l'ignominieux ou l'odieux.

Nous ne pensons pas qu'on ai' jamais été en Europe, témoin d'une situation parlementaire comme celle dont nous venons d'avoir le spectacle à la Chambre. Voilà un ministère que, même dans les rangs de la gauche, personne n'estime, parce qu'aux yeux de personne, il n'a en ces deux vertus nècessaires à quiconque, fût-ce d'aventure, gouverne la France, nous voulons dire le courage et la logique: soit impatience, soit mépris, tout le monde en est las ou mécontent

Deux hommes seulement le gar

lagent conjame et dell'ammistere, coux-et l'accusant d'être trep conservateur, ceux-là d'être trep radical, ceux-là encore de n'être ni radical ni conservateur. Faut-il le maintenir ? Il ne le mérite pas. Faut-il le renverser ? On craint l'inconnu; on trouve la saison peu l'avorable à cette sorte de jeu... Tel est le désordre des esprits. Ici des ministres en qui la majorité n'a plus confiance, sans qu'elle-même sache ce qu'elle veut; là, une majorité pour laquelle les ministres ne sentent que de la défiance, sans être résolus ni à cesser de lui obtempèrer, ni à cesser de la représenter.

Pendant cinq ou six jours, on s'agite, on se regarde: c'est dans les coulisses ou dans le forum particulier de chaque groupe, toute une fourmilière d'intrigues et de préparatifs, de meneces et d'adjurations, de colloques privés et de votes secrets, de conditions et de listes; c'est dans les cabinets des ministres, un défilé de députations; vaste et sourd remuement où tout s'élabore et se défait; divisions et tiraillements, équivoques et incertitudes. Interpellera-l-on le ministère ? Se contenteration de lui imposer un programme ? Et lequel ? Autres mystères, autres doutes. Enfin, dégoûté lui-même et l'air presqueirrité, le ministère provoque : la majorité ne l'interpellant pas, il interpelle na majorité, il la somme de l'interpeller ou de réprimer ses manœures. Personne ne répond à ce défi : la majoriré, intimidée par ce coup de bravoure, reste inerte et muette; le ministère a triomphé dans le vide. Mais la majorité s'est bien vite aperçue que, sous ce faux semblant de vailance, il y a un ministère qui tremble de résister ; avant la fin même de la séance, elle en a un gage : le garde des sceaux tolère qu'on prenne en considération un projet de loi qui retire à

DR 14 DECEMBER

SANSFAMIL

IX, X.

nées semblables à des entassements d nuages. En effet, pendant tout l'hiver, nous Puis, un soir, nous arrivames dans un grande ville, située au bord d'une rivière, au milieu d'une plaine fertile : les maisons, fort laides pour la plupart, étaient construites en briques rouges; les rues étaient pavées de petits cailloux pointus, C'étaient, pour le plus grand nombre, des

durs aux pieds des voyageurs qui avaient fait une dizaine de lieues dans leur jour-Mon maître me dit que nous étions à Toulouse et que nous y resterious longtemps. Comme à l'ordinaire, notre premier soin,

le lendemain, fut de chercher des endroits propices à nos représentations. Nous en trouvâmes un grand nombre. car les promenades ne manquent pas Toulouse, surtout dans la partie de la ville qui avoisine le Jardin des Plantes; il y a là une belle pelouse ombragée de grands arbres, sur laquelle viennent déboucher plusieurs boulevards qu'on appelle des allées. Ce fut dans une ces allées que nous

Par malheur, l'homme de police qui avait la garde de cette allée, vit cette installa-lation avec déplaisir, et, soit qu'il n'aimât pas les chiens, soit que nous fussions une cause de dérangement dans son service, soit tout autre raison, il voulut nous faire abandonner notre place.

Peut-être dans notre position, eut-il été sage de céder à cette tracasserie, car la lutte entre de pauvres saltimbanques tels que nous et des gens de police n'était pas armes égales, mais mon maître n'en jugea pas ainsi.

Bien qu'il ne fût qu'un montreur de chiens savants pauvre et vieux, — au moins présentement et en apparence, il avait de la fierté; de plus il avait ce qu'il appelalt son droit, c'est-à-dire, ainsi qu'il me l'expliqua la conviction qu'il devait être protégé tant qu'il ne ferait rien de contraire aux lois ou aux réglements de colice.

Il refusa donc d'obéir à l'agent lorsque celui-ci voulut nous expulser de notre

Lorsque mon maître ne voulait pas se laisser emporter par la colère, ou bien lorsqu'il lui prenaît fantaisie de se moquer des gens, - ce qui lui arrivait souvent, il avait pour habitude d'exagérer sa politesse italianne : c'était à croire ators, en entendant ses façons de s'exprimer, qu'il 'adressait à des personnages considera-

- L'illustrissime représentant de l'auto

lequel il serait interdit à d'infimes baladins tels que nous d'exercer leur chétive industrie sur cette place publique?

L'agent répondit qu'il n'y avait pas à discuter, mais à obéir. - Il y a un règlement de police ; vous

devez le connaître. Nous étions en train de jouer le Malade purgé, et comme c'était la première représentation de cette comédie à Toulouse notre public était plein d'attention. L'intervention de l'agent provoqua des

murmures et des réclamations

N'interrompez pas ! Laissez finir la représentation.
 Mais d'un geste Vitalis réclama et obtint le silence Alors otant son feutre dont les plumes

balayèrent le sable tant son salut fut hum-

ble, il s'approcha de l'agent en faisant trois profondes révérences.

— L'illustrissime représentant de l'autorité n'a-t-il pas dit que je devais museler

mes comédiens ? demanda-t-il. - Oui, muselez vos chiens et plus vite que ça.

-- Museler Capi, Zerbino, Dolce, s'écria Vitalis s'adressant bien plus au public qu'à l'agent, mais votre seigneurie n'y pense pas ! Comment le savant médecin Capi, connu de l'univers entier, pourra-t-il ordonner ses médicaments pour expulser la bile de l'infortuné M. Joli-Cour, si ledit Capi porte au bout de son nez une muselière? encore si c'était un autre instrument nous installames, et des nos premières : rité, dit-il en répondant chapeau bas a mieux approprié à sa profession de mé-

Sur ce mot, il y eut une explosion de rires et l'on entendit les voix cristallines des enfants se mêler aux voix gutturales des parents. Vitalis, encouragé par ces applaudisse

ments, continua:

— Et comment la charmante Dolce, notre garde-malade, pourra-t-elle user de son éloquence et de ses charmes pour décider notre malade à se laisser balayer et nettoyer les entrailles, si, au bout de son nez elle porte l'instrument que l'illustre représentant de l'autorité veut lui imposer ? Je le demande à l'honorable société et la prie

respectueusement de prononcer entre nous. L'honorable société appelée ainsi à se prononcer, ne répondit pas directement, mais ses rires parlaient pour elle : on approuvait Vitalis, on se mequait de l'agent, et surtout on s'amusait des grimaces de Joli-Cœur, qui, s'étant placé derrière « l'illustrissime représentant de l'autorité », faifait des grimaces dans le dos de celui-ci, croisant ses bras comme lui, se campant le poing sur la hanche et rejetant sa tête en rrière avec des mines et des contorsions

tout à fait réjouissantes. Agacé par le discours de Vitalis, exaspéré par les rires du public, l'agent de police, qui n'avait pas l'air d'un homme patient

tourna brusquement sur ses talons. Mais alors il aperçut le singe qui se te-nait sur la hanche dans l'attitude d'un matamore: durant quelques secondes l'homme et la bête restèrent en face l'un de l'autre. se regardant comme s'il s'agissait de savoir

lequel des deux baisserait les yeux le pre

Les rires qui éclatèrent, irrésistibles et bruyants, mirent fin a cette scène. - Si demain vos chiens ne sont pas muselés, s'écria l'agent en nous menaçant du

poing, je vous fais un precès: je ne vous dis que cela. - A demain, signor, dit Vitalis, à demain. Et tandis que l'agent s'éloignait à grands

pas, Vitalis resta courbé en deux dans une attitude respectueuse ; puis, la représentation continua. Je croyais que mon maltre allait acheter des muselières pour nos chiens; mais il

n'en fit rien et la seirée s'écoula même san qu'il parlat de sa querelle avec l'hemmede police. Alors je m'enhardis à lui-en parler moi-

même. — Si vous voulez que Capi ne brise pas

demain sa musclière pendant la représen tation, lui dis-je, il me semble qu'il serait bon de la lui mettre un peu à l'avance. En le surveillant, on pourrait peut-être l'y habituer. - Tu crois donc que je vais leur mettre

une carcasse de fer? - Dame, il me semble que l'agent es disposé à vous tourmenter.